



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 410-2026 RÉGISSANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI :

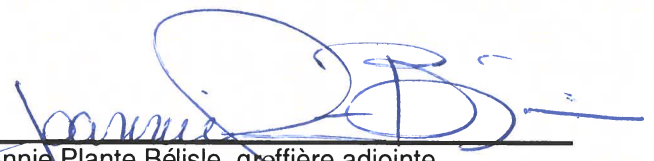
QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 octobre 2026 à 19 h 30, le conseil municipal de la Ville de Matagami a adopté le règlement portant le numéro 410-2026;

QUE le nouveau règlement abroge et remplace le règlement numéro 370-2019 concernant le même sujet;

QUE ce règlement entre en vigueur le 14 octobre 2026, jour de sa publication;

QU'une copie de ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à www.matagami.com ou, en personne, aux heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Matagami, ce 14 octobre 2026.

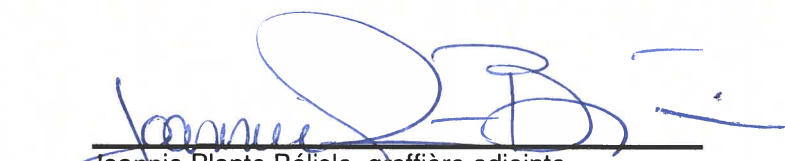


Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 14 octobre 2026, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 octobre 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe